Dossier de presse

Grenoble 2025
Vœux à la presse

© Ville de Grenoble

© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

Édito

«Changer la ville, changer la vie, oui, mais pour quoi, pour qui ? Lorsque la situation politique, économique et internationale suscite des interrogations, lorsque le quotidien semble ardu et sans horizon, changer la ville, c'est retrouver le temps long, et changer la vie, c'est construire un espace solidaire des plus vulnérables pour que la cité bénéficie à toutes et tous.

Année après année, nous transformons les espaces publics au profit des mobilités douces, nous rénovons les écoles, nous développons un accès universel à la culture au travers de nos bibliothèques et musées gratuits, et aux produits de première nécessité comme l'alimentation et l'énergie, nous soutenons les populations les plus précaires, y compris au-delà des compétences de la Ville comme dans le cadre de l'hébergement d'urgence, et nous accompagnons les associations.

En 2024, les élèves grenoblois disposaient toutes et tous de fournitures scolaires sans reste à charge pour les familles, afin que chacun-e puisse avoir les moyens matériels d'étudier en classe sans discrimination financière. Nous lancions également la gratuité des transports en commun pour un tiers des Grenobloises et les Grenoblois, les étudiant-es boursiers et les foyers au quotient familial inférieur à 750.

Nous avons mis en place cette mesure importante de gratuité, seul-es, mais outillé-es de la conviction d'aller vers le sens de l'histoire, d'assurer la liberté d'aller et venir de chaque citoyenne, de chaque citoyen, et de proposer un mode de déplacement moins polluant, donc bénéfique à la santé de toutes et de tous, en particulier des plus vulnérables. C'est parce que la gratuité des mobilités est au carrefour de plusieurs enjeux, la santé, le pouvoir d'achat, le droit de se déplacer, que nous continuerons inlassablement à porter cet enjeu à la Métropole et au syndicat de transports en commun (SMMAG), en proposant de poursuivre par une expérimentation les week-ends, facilement finançable et tellement utile pour la vitalité de notre cœur de ville.

2025 sera une année d'aboutissements : la végétalisation du quartier Flaubert, la rénovation du pôle enfance des Trembles à la Villeneuve, la poursuite des Place(s) aux enfants, ces espaces de rencontres sécurisés et végétalisés devant chaque école, le lancement d'une troisième ferme urbaine dans le sud de la ville, la rénovation d'une partie du cours Berriat, de l'avenue Jeanne d'Arc, de la place de Metz ou encore la poursuite des études pour créer notre premier lac baignable au sein du parc Jean Verlhac…

Ce sera une année pour se souvenir: se souvenir de ce jour où, voici 80 ans, le monde découvrait l'horreur des camps de la mort lors de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau ; de ce jour où, voici cinquante ans, une rescapée de ces mêmes camps, Simone Veil, devenue ministre, faisait voter la légalisation de l'IVG

et permettait que les femmes cessent de décéder des suites d'un avortement clandestin. En mémoire de ces deux moments, le parc qui verra le jour dans le quartier Flaubert sur le site de l'ex IUFM portera le nom de Simone Veil.
2025 sera une année d'anniversaires à célébrer : les 90 ans d'un Conservatoire de Grenoble qui propose un enseignement artistique de qualité, y compris dans les écoles grâce à l'engagement de ses intervenant-es ; les 250 ans du Muséum de Grenoble, outil de culture scientifique bien connu de toutes et tous les petits Grenoblois qui leur permet une première sensibilisation au monde du vivant, et les 100 ans d'un parc Paul Mistral et d'une Tour Perret que vous verrez rénovés et embellis pour l'occasion.

2025 sera enfin une année pour se projeter ensemble, avec la Biennale des Villes en Transition du 12 au 19 mai. Cet événement international, reviendra au printemps pour présenter, échanger, découvrir , débattre, toutes et tous ensemble des transitions qui feront de notre ville un lieu accueillant en 2040, lorsque les enfants d'aujourd'hui entreront dans l'âge adulte.

Les projets continuent à s'épanouir, sur le temps court et sur le long terme.

Mes meilleurs vœux pour cette année 2025, comme pour les suivantes. »

Éric Piolle, Maire de Grenoble

Sommaire

Construire la ville à hauteur d'enfant 4
S'émanciper par la culture, le sport et l'ouverture au monde 8
Redonner vie au patrimoine vieillissant 11
Soutenir et accompagner l'accès au droit 12
Garantir des logements dignes et accessibles à toutes et tous 13
Adopter une approche pragmatique de la sécurité 14
Inventer des espaces publics accueillants, équilibrés et sécurisés 16
Garantir à toutes et tous une alimentation saine et équilibrée 19
Se déplacer en toute sécurité 20
Transformer les quartiers selon l'urbanisme favorable à la santé 22

Construire la ville à hauteur d'enfant

Le pôle enfance des Trembles ouvrira à la rentrée 2025 suite à une rénovation d'ampleur

Depuis l'été 2023, le pôle enfance des Trembles fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Terre, bois, paille… Des matériaux naturels et robustes sont utilisés pour construire un bâtiment exemplaire et respectueux de l'environnement. Cet ambitieux projet de rénovation améliorera le confort d'usage, créera des synergies dans le quartier ou une accessibilité complète du bâtiment. Elle intervient dans le cadre du projet de renouvellement urbain de La Villeneuve, GrandAlpe.
Différents services pour l'enfance et le quartier sont rassemblés au sein de cet équipement : école élémentaire, restaurant scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs, crèche associative, lieu d'accueil enfants/parents, gymnase et un logement pour accueillir des artistes en résidence.

EN BREF

- Budget : **15 millions d'euros TTC**
- Ouverture : **Rentrée 2025-2026**
- **-45% d'économies** sur les consommations d'énergie
- **102,8 tonnes** de déchets en moins sur l'opération

Afin d'améliorer le confort thermique, le bâtiment est isolé avec de la paille et du bois, les toits sont végétalisés, les sols désimperméabilisés pour favoriser l'infiltration des eaux. La cour de récréation est végétalisée et réaménagée pour multiplier les usages. La qualité de l'air intérieur vise un niveau or du référentiel ECRAINS de l'ADEME. Enfin, en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Ville a veillé à ce que les oiseaux, notamment les moineaux, puissent conserver leur habitat pendant et après les travaux.

La Ville investit dans les bâtiments scolaires

Le bien-être des enfants est au cœur des priorités municipales. La Ville améliore régulièrement le patrimoine scolaire existant pour un budget annuel d'environ 1,5 millions d'euros. En parallèle, des opérations d'envergure sont lancées : les rénovations énergétiques et fonctionnelles pour améliorer le confort d'hiver et d'été ainsi que les conditions d'accueil et d'enseignement. Un plan pluriannuel d'investissement très conséquent y est consacré sur le mandat. Par exemple, l'école Jules Verne et la crèche îlot Marmot seront réhabilités pour une livraison à la rentrée 2026-2027, et le groupe scolaire Buisson sera rénové énergétiquement.

Le groupe scolaire Ferdinand Buisson est entré en travaux

Le groupe scolaire Ferdinand Buisson et sa cour seront entièrement réhabilités, avec une ouverture prévue en 2027. 40 % d'économies d'énergies sont escomptées, pour un budget de 9,6 millions d'euros.

L'école Anne Sylvestre a ouvert en 2024 dans le quartier Flaubert

D'une surface de plus de 3300m², l'école Anne Sylvestre est construite en partie avec des matériaux naturels tels que la terre crue et le bois. Les cours de récréation végétalisées offrent des espaces ludiques et permettent de nombreux usages. La rue George Sand attenante a quant à elle été en partie piétonnisée pour offrir une Place aux enfants végétalisée et sécurisée pour les enfants et les riverain-es. Cette école nouvelle génération a représenté un budget de près de 14,6 millions d'euros.

Cour centrale de l'école Anne Sylvestre © Ville de Grenoble

Le plan Coqueli'cours, pour créer des cours de récréation végétalisées dans chaque école

La Ville de Grenoble transforme les cours de ses écoles maternelles et élémentaires. Au cœur du projet : la végétalisation et l'adaptation au changement climatique, le bien-être, la possibilité de construire une diversité d'imaginaires et d'usages, et le développement des enfants. Ces cours, plus naturelles et plus variées, offrent de nouvelles opportunités pédagogiques, particulièrement précieuses pour animer les temps scolaires et périscolaires. Elles contribuent à la construction des savoirs par le « faire », l'expérience et l'observation.

Planter des arbres, créer du relief, des buttes, proposer des sols variés, des espaces de jardin... Les aménagements permettent d'enrichir les usages des cours et d'installer des espaces calmes, d'expérimentation, d'autres plus actifs afin que chacun et chacune trouve sa place. Ils favorisent le jeu libre, le mouvement, l'exploration et la coopération. La végétation permet un contact avec la nature et contribue à tempérer ces espaces, souvent très chauds lors des journées estivales. Chaque projet est co-construit avec les enfants et les adultes de l'école et plusieurs temps collectifs sont organisés pour récolter les besoins et les envies. Après les écoles Clémenceau, Christophe Turc, Joseph Vallier, Diderot, Menon, Jean Racine et Jouhaux, les cours d'écoles élémentaires des Trembles, des Genets et de Nicolas Chorier seront à leur tour transformées en 2025.

Cour de l'école Clémenceau © Ville de Grenoble

Des fournitures scolaires gratuites

Depuis la rentrée 2024, les fournitures scolaires sont prises en charge par la Ville pour tous les enfants des écoles grenobloises. Cette mesure se poursuit en 2025.

Les crèches municipales s'engagent dans une démarche de labellisation écologique

Depuis 2015, la Ville rénove une crèche par an. Cette année, les 27 crèches du CCAS s'engagent aussi dans une labellisation environnementale ambitieuse. Objectifs ? Garantir une qualité d'accueil renforcée, réduire les inégalités sociales et maîtriser les impacts environnementaux, pour le bien-être des enfants et des équipes. Cette démarche intègre des actions concrètes : adoption de produits d'entretien écoresponsables, choix de matériels pédagogiques durables, valorisation des espaces extérieurs et réduction des consommations énergétiques.

Symbole de cette dynamique, la crèche La Voie Lactée, entièrement réhabilitée en 2023, deviendra la première Écolocrèche labellisée du réseau. Elle sera inaugurée fin février 2025, marquant une avancée significative dans cette ambition collective. Sur les trois années à venir, le CCAS engagera 10 à 11 crèches par an dans cette démarche exemplaire.

Un Plan de santé scolaire ambitieux

Depuis 100 ans, le service Santé scolaire fait un travail fondamental pour dépister les troubles et pathologie. Il est en première ligne dans la lutte contre les inégalités de santé, qui démarrent dès la grossesse. Diabète, surpoids, addictions aux écrans, sédentarité, problèmes de santé mentale… Afin de lutter contre ces problématiques qui touchent les enfants, la Ville y consacre chaque année près d'1,2 million d'euros de budget et 36 professionnels (médecins, infirmier-es, secrétaires, travailleur-ses sociaux…). 90% des enfants en petite section et grande section sont dépistés.
Afin d'atteindre un maximum d'enfants, le parcours santé scolaire a été revu et aborde la santé bucco-dentaire, la santé auditive, du dos, mais aussi des aspects préventifs autour des enjeux de violence, de rapport au corps, de consentement, d'intimité, pour apprendre aux enfants à se protéger.

Une démarche d'éducation populaire partenariale

Le soutien aux dynamiques d'éducation populaire se poursuit avec le renouvellement des conventions passées avec 15 structures socio-culturelles assurant des missions de centre de loisirs pour les enfants et d'accueil jeunes pour les adolescent-es dans tous les secteurs de la ville (5 millions d'euros). C'est aussi un soutien financier accru à des associations diverses se démarquant par des projets enthousiasmant et émancipateurs (580 000€). L'accent a été mis sur l'aide au départ aux séjours avec la création d'un dispositif de soutien au départ ouvert à toutes les associations encadrant des enfants ou adolescent-es (130 000€ sur 2024) .
L'éducation populaire comme approche éducative émancipatrice, c'est aussi l'affaire des agent-es de la Ville et notamment du périscolaire avec des rencontres pour repérer et renforcer leurs pratiques contribuant à l'autonomie des enfants et leur ouverture au monde. Les agents des services de la Ville et du CCAS sont conviés à des «cafés éduc pop» thématiques et réguliers pour approfondir leurs compétences et leurs postures dans leur travail auprès des Grenoblois-es plus ou moins jeunes. Les travaux d'amélioration des bases plein-air municipales la Maison des collines et du Mont-Saint-Martin se poursuivent. Enfin, cette année débutera également un travail autour de la mise en place d'une Maison de l'animation, espace ressource et partenarial, de formation et de partage des bonnes pratiques.

Journée portes-ouvertes à la Maison des collines © Ville de Grenoble

S'émanciper par la culture, le sport et l'ouverture au monde

Une Grande Bibliothèque, futur équipement majeur et central

Le plan Bienvenue en bibliothèque prévoit la construction d'une bibliothèque « tête de réseau ». Dès 2022, la Ville a fait le choix d'établir une Grande Bibliothèque sur la place Valentin Haüy, à proximité immédiate de la Bibliothèque d'Études et du Patrimoine. Bâtiment exemplaire et performant, la Grande Bibliothèque comprendra les services habituels d'une bibliothèque mais sera aussi un lieu d'accueil universel, véritable lieu de vie et d'échanges adressé à toute la population, familière ou non des pratiques culturelles avec des espaces de convivialité et de détente, ateliers, jeux vidéo, jeux de société, etc. Ce sera aussi un équipement d'équilibre, amené à jouer un rôle de coordination et de soutien du réseau, à héberger tout ou partie des services centraux (direction, services transversaux, unités), à faciliter la logique documentaire, à apporter visibilité et rayonnement à l'ensemble du réseau.

EN BREF

- Budget : **18,3 millions d'euros TTC**
- Ouverture : **2028**
- **3 125 m²** de surface de bibliothèque
- **4 710 m²** d'aménagements paysagers pour un îlot de fraîcheur sur la place Valentin Haüy
- **100 000** documents

Des événements 100 % gratuits

Grenoble organise tout au long de l'année de nombreux événements gratuits et accessibles au plus grand nombre dont la Fête des Tuiles, le Printemps du livre, le Cabaret Frappé, Divercities, la Biennale des villes en transition ou encore l'Eté oh! Parcs.

La bibliothèque Chantal Mauduit, nouveau lieu culturel et sportif

Implanté à la jonction des quartiers Mistral et Eaux-Claires, cet équipement public mutualisé a ouvert ses portes en novembre 2024 et propose une offre à la fois culturelle et sportive, en termes d'espaces, de contenus, de pratiques et de services. Cette bibliothèque, nommée Chantal Mauduit, alpiniste d'exception, a été aménagée de manière à favoriser la convivialité et les rencontres. Elle favorise le croisement des publics et le développement de nouvelles coopérations entre et avec les acteurs du quartier. Organisée sur deux niveaux, la bibliothèque est aménagée avec du mobilier confortable et propose des collections profondément renouvelées, pour tous les publics : livres documentaires et de fiction pour la jeunesse et pour les adultes, DVD, BD, mangas, jeux vidéos, jeux et titres de presse, avec une offre attentive à la jeunesse, de la petite enfance aux adolescent-es.

Bibliothèque Chantal Mauduit © Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

Une bibliothèque Gisèle Halimi rénovée à Saint-Bruno

La bibliothèque Saint Bruno, récemment renommée Gisèle Halimi, ouvrira ses portes au printemps 2025. Ouverte sur le quartier, les espaces intérieurs sont entièrement rénovés et réaménagés. En activité depuis 1992, le bâtiment de la bibliothèque souffrait de dysfonctionnements et contraintes techniques. L'étanchéité de la toiture sera complètement refaite et les installations techniques obsolètes ou vieillissantes modernisées. La rénovation permettra de mieux correspondre aux usages du public et de répondre à une attente de convivialité : réagencement des espaces d'accueil pour une meilleure circulation du public ; convivialité des espaces pour favoriser le séjour et la lecture ou l'écoute sur place, seul-e, en famille ou à plusieurs ; renouvellement complet des rayonnages et du mobilier d'accueil et de convivialité pour davantage de modernité et de confort ; mise en valeur et amélioration de l'accès aux collections pour les usager-es. Une ouverture de la bibliothèque sur l'extérieur aux beaux jours sera également rendue possible.

Des musées municipaux gratuits depuis 2023

En 2023, grâce à son bouclier social et climatique, la Ville rendait gratuits le musée Stendhal, le muséum, et le Musée de Grenoble (sauf une exposition temporaire par an). Et les résultats, ajoutés à des projets scientifiques ambitieux et des expositions attractives, sont là ! La fréquentation a nettement augmenté par rapport à 2022, passant de 125 493 personnes à 226 897 au Musée de Grenoble, de 76 700 à 96 000 au muséum et de 1500 à 3000 visiteur-ses au musée Stendhal. L'exposition hors-les-murs « Dessiner la modernité Chefs-d'œuvres du cabinet d'art graphique du musée de Grenoble » au Palazzo Zabarella de Padoue du 19 octobre 2024 au 12 janvier 2025 a reçu 51 000 visiteur-ses.
En 2025, l'équipe du musée Stendhal développera encore davantage la programmation culturelle du musée, développera l'accueil des publics en groupes et rendra les lieux accessibles et visibles. La prochaine exposition temporaire du Musée, du 8 mars au 9 juin 2025, sera consacrée à la collection d'estampes du musée Chefs-d'œuvre inconnus de Durer à Fantin-Latour. Le muséum quant à lui fête ses 250 ans, avec un rassemblement festif à l'automne prochain. Après avoir exploré le charbon et les sous-sols, il nous fait découvrir dès le 11 octobre 2025 l'infiniment petit dans la neige par une exposition au nom évocateur : Rouge comme Neige.

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Musée Stendhal © Alain Fisher, Ville de Grenoble

Des échanges à l'international nombreux

Grenoble s'attache à déployer une politique internationale tournée vers la transition écologique, les échanges culturels et basée sur les valeurs de paix et d'hospitalité. Elle soutient donc en priorité les projets qui s'inscrivent en ce sens. Grenoble participe et anime, au-delà de ses 19 (et bientôt 20) coopérations et jumelages, un réseau international de villes en transition. Elle est également membre du réseau des capitales vertes de l'Europe depuis 2022 et de l'OIDP (Observatoire International de la Démocratie Participative) qu'elle a présidé en 2022. En ce début 2025, la Maison Internationale Grenoble (MIG) est en cours de travaux pour s'ouvrir d'avantage sur l'extérieur. Elle organise le Mois de Madagascar du 8 janvier au 19 février, et le Mois de l'Afghanistan du 10 mars au 30 avril 2025.

Mois de l'Arménie © Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Exposition sur l'Ukraine © Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Soutenir la pratique sportive féminine

Depuis 2017, la Ville critérise ses subventions selon notamment la place des filles et des femmes dans les clubs. Depuis 2024, la Ville demande aussi aux associations sportives de suivre une formation sur les violences sexistes et sexuelles (proposée et financée par la Ville). Une formation a aussi été assurée en interne pour les équipes de la direction des sports. Ce plan de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le monde du sport a été formalisé avec 3 axes majeurs :

- Sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles via des campagnes de communication, des ateliers, la promotion d'une culture d'écoute et de bienveillance...
- Aider les clubs à lutter contre ces violences, avec le conditionnement du versement des subventions de fonctionnement au suivi d'une formation de sensibilisation, la priorité d'égalité dans l'attribution
- des subventions de projet, la parité et la mixité dans l'accès à la pratique, l'encadrement et la direction.
- Evaluer les résultats, via un système de suivi et d'évaluation régulier, intégrer le plan spécifique au sport au plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville, et le rapprochement de réseaux comme France Urbaine ou l'Andev pour échanger sur les bonnes pratiques.

© Mathieu Nigay Ville de Grenoble

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Grenoble est également à l'origine de la première école municipale féminine de foot en France en partenariat avec des clubs de football locaux depuis 2015.

© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

Redonner vie au patrimoine vieillissant

La tour Perret fait peau neuve !

La Tour Perret, ouvrage de béton armé sans précédent et incarnation de la modernité, est restaurée pour son centenaire. Le chantier, piloté par François Botton, architecte en chef des monuments historiques, est techniquement exemplaire et fait l'objet d'un suivi scientifique, car la tour, entièrement construite en béton armé, est unique. La rénovation de la tour et la création d'une aire de jeux dédiée à l'hydroélectricité rendent aussi hommage à l'histoire de Grenoble comme terre d'innovation. A forte dimension populaire, ce projet permettra à quiconque d'observer les montagnes, comme autrefois. Elle sera de nouveau ouverte au public au premier semestre 2026 après plus de 60 ans de fermeture.

► Budget : 15,5 millions d'euros TTC
► Ouverture au public : 2026
► 1924 date de construction
► 1962 date de la fermeture au public pour raisons de sécurité
► 7 entreprises mobilisées pour la restauration

La Chapelle Voltaire a trouvé son projet !

Dans le cadre de la démarche Gren' de Projet, le jury a choisi l'association GrenobLE LAB pour porter le projet de la Chapelle de l'Adoration, ou Chapelle de la rue Voltaire. Objectif ? Développer les activités de l'association en lien avec l'économie locale, l'artisanat, le design en collaborations avec les acteurs artistiques et les habitant-es du quartiers. La désignation accorde à GrenobLE LAB une exclusivité de négociation avec la commune pour l'élaboration du contrat de bail emphytéotique. Quand les conditions notamment juridiques et financières seront réunies, le conseil municipal pourra approuver la mise en œuvre du projet.

© Ville de Grenoble

Les travaux de l'Orangerie ont débuté

Le projet de l'Orangerie a évolué depuis la fin de l'appel à projet. Une première partie de travaux a démarré pour refaire la toiture, les menuiseries et la façade principale. Les futures activités seront dévoilées d'ici l'été.

© Ville de Grenoble

Soutenir et accompagner l'accès au droit

Hébergement du Rondeau © Cédric Richy, CCAS de Grenoble

Hébergement d'urgence : Grenoble agit au-delà de toute compétence obligatoire

Au 1er septembre 2024, Grenoble comptait 4 400 personnes privées de domicile personnel dont 940 personnes mineures. Pour palier les carences de l'État en la matière, et activant ses compétences facultatives, le CCAS de Grenoble est pleinement mobilisé pour l'hébergement des plus précaires. En 2024, face à la demande croissante et au manque de places d'hébergement d'urgence en Isère, Grenoble a créé **100 places supplémentaires**, passant ainsi de **240 à 340 places gérées et financées directement par la Ville**.

Un local pour les livreur-ses des plateformes de repas

Depuis plusieurs années, les plateformes de livraison de repas à domicile se sont fortement développées dans les villes françaises sans régulation de la part de l'État. Les conditions de travail et de rémunération des plateformes sont dures et précarisantes pour des livreur-euses souvent isolé-es et en souffrance physique voire psychique. Après plusieurs autres actions mises en place depuis 2021, la Ville a décidé de mettre gratuitement à disposition un local 24h/24 en plein centre-ville pour que les livreur-ses bénéficient d'un lieu de répit avec des sanitaires, leur permettant de se réunir et continuer de faire valoir leurs droits.

De nouveaux droits pour les agent-es de la Ville et du CCAS

> ***Un congé d'accueil de l'enfant rallongé de 30 jours depuis 2025*** Désormais, le deuxième parent peut bénéficier de 30 jours en plus du congé paternité ou d'accueil de l'enfant prévu par les textes de loi. Cette mesure vise à garantir un congé paternité ou d'accueil de l'enfant égal au congé maternité post-natal de 10 semaines. Elle a été récemment déférée par la Préfecture devant le tribunal administratif.

> ***Des congés menstruels et longue maladie depuis 2024***

Un nouveau centre de santé verra prochainement le jour dans un quartier prioritaire

La détermination du lieu et le lancement de l'appel à projet se feront en 2025.

Une mutuelle communale lancée en 2025

Cette mutuelle permettra aux aux habitant-es, professionnel-les et étudiant-es de Grenoble d'accéder à des soins de qualité avec des tarifs contrôlés et dont l'évolution est encadrée.

Le dispositif Territoire Zéro Non-Recours, pour permettre aux personnes d'accéder à leurs droits

Le dispositif est expérimenté auprès des habitant-es du secteur 6 et des personnes domiciliées au CCAS depuis 2024 pour une durée de 3 ans.

Cité des Aîné-es et des Aidant-es : un lieu dédié au bien vieillir et au soutien des aidant-es

À l'été 2025, la Ville de Grenoble et le CCAS inaugureront la Cité des Aîné-es et des Aidant-es, un espace innovant d'information, d'orientation et de coordination pour les personnes âgées et leurs aidant-es.

La Maison des dons : une plateforme solidaire au service de la lutte contre la précarité

Conçue comme une véritable plateforme et une démarche de réseau, la Maison des dons récupère et redistribue des produits de qualité à des personnes précaires. Elle vise ainsi à lutter contre la précarité, tout en favorisant une dynamique vertueuse de lutte contre le gaspillage. Un règlement de fonctionnement ainsi qu'une charte garantissant une gestion transparente et équitable des dons seront rédigés avec l'ouverture.

Garantir des logements dignes et accessibles à toutes et tous

Soutenir la production et la rénovation de logements sociaux

Dans les différents secteurs de la Ville (renouvellement urbain à Villeneuve – Village Olympique, Mistral, Abbaye, Flaubert…), la Ville poursuit son engagement en faveur de la production et de la rénovation des logements sociaux. La Ville veille par ailleurs au rééquilibrage social avec une meilleure répartition des logements sur l'ensemble du territoire.

EN BREF
►1,8 million d'euros d'aide des bailleurs sociaux en 2025
► **24,9%** de logements sociaux

© Ville de Grenoble

Grenoble accompagne la rénovation énergétique des logements

En plus de l'accompagnement des bailleurs sociaux dans leurs opérations de rénovation visant notamment à améliorer les performances énergétiques de leurs parcs, la Ville est engagée dans un certain nombre d'actions en faveur de la rénovation énergétique des logements à Grenoble.
La Ville expérimente ainsi le dispositif Territoire Zéro Exclusion Énergétique (TZEE) dans 3 quartiers de la ville (Alpins, Capuche et Ferrié) afin de lever les obstacles à la rénovation globale et performante de l'habitat des personnes les plus modestes et en grande précarité énergétique.
Par ailleurs, via l'ALEC et le dispositif MurMur, la Ville incite les propriétaires de logements du parc privé à la rénovation de leurs logements. En 2025, la priorité est donnée aux copropriétés construites entre 1945 et 1975 qui représentent 35 % du parc de copropriétés grenobloises et présentent un fort potentiel de rénovation énergétique.

Réguler le marché locatif

Depuis 2024, la Ville expérimente le permis de louer dans les quartiers Gabriel Péri et Quais Saint-Laurent afin de repérer les logements indignes avant que ceux-ci soient mis à la location. En cas de non-décence, il impose au bailleur des travaux de mise en conformité avant la mise en location.
Depuis le 20 janvier, l'encadrement des loyers est en vigueur dans les secteurs concernés par une tension sur le marché locatif afin de limiter la hausse du prix de la location des logements du parc privé et accompagner les propriétaires dans la fixation d'un montant adapté de loyer. Il s'applique à tous les baux et renouvellements signés à compter de cette date.

Adopter une approche pragmatique de la sécurité

La municipalité assure des missions de tranquillité et de régulation de l'espace public pour garantir un cadre de vie agréable à l'ensemble des Grenoblois et des Grenobloises. Elle mène par ailleurs une politique forte en matière de prévention de la délinquance dont les actions sont formalisées dans un plan de prévention urbaine à venir qui couvrira les années 2025-2027. Avec des compétences complémentaires, la police municipale travaille en étroite collaboration avec la police nationale, notamment dans le cadre des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Une police de quartier au Village Olympique et à Vigny Musset pour recréer un lien de proximité avec les habitant-es

Dans le cadre de l'cadémie de la confiance, cursus de formation interne à la police municipale grenobloise qui permet de monter en compétences sur les grands enjeux de société (lien police-population, violences conjugales, protection de l'enfance, discrimination, éthique et responsabilité...), une police de quartier est expérimentée au Village Olympique et à Vigny Musset depuis juin 2024. Inspirée du modèle de community policing et de l'expérience bruxelloise, la police de quartier est présente au quotidien sur le terrain pour échanger, rétablir un lien de confiance et plus direct avec la population et résoudre les problématiques de tranquillités. Elle réalise également de nombreuses interventions dans les différentes structures du quartier pour rencontrer les habitant-es, et notamment les enfants et adolescentes dans les écoles, collèges et clubs sportifs. Ce dispositif inédit est rendu possible par un solide réseau d'acteurs locaux dont font partie les écoles, les collèges, les clubs sportifs, etc.

D'autres moyens de polices innovantes pour être toujours au plus près des besoins des Grenoblois et des Grenobloises

- Une **bike police** depuis 2021 circule à vélo dans les parcs et jardins, sur les chronovélos et dans les zones piétonnes pour faire respecter le code de la route et accéder à des zones difficiles d'accès.
- Une **brigade espaces publics** depuis 2024 vient renforcer les moyens des ASVP. Son périmètre d'action comprend celui des ASVP classiques et intègre de nouvelles missions dont la salubrité publique et environnementale.

Photos : © Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Une vidéosurveillance déployée là où son efficacité a été démontrée

118 caméras sont réparties dans la ville, notamment aux entrées des bâtiments publics (sans compter celles dans les transports en commun et les bâtiments municipaux) et sont retransmises au centre d'opérationnel de commandement et de supervision de la police municipale qui peut transmettre ces images à la police nationale dans le cadre d'enquêtes par exemple. Depuis 2022, la Ville de Grenoble utilise ses dispositifs de vidéosurveillance pour vidéoverbaliser les inciviltés et infractions routières. 2800 contraventions ont été dressées en 2024 grâce à la vidéoverbalisation.

Un équipement de la police municipale proportionné à ses missions et à sa formation

Les agent-es de la police municipale sont armés de pistolets à impulsion électrique, de batons télescopiques de défense et de générateurs d'aérosols incapacitants et lacrymogènes.

La médiation sociale pour recréer du lien et lutter contre la délinquance

La Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole travaillent depuis 2022 à la création d'un dispositif de médiation sociale sur le territoire pour prévenir les conflits d'usage et les escalades de violences. Un travail de fond a été initié avec une diversité d'opérateurs, parmi lesquels les bailleurs sociaux, en vue de la création future d'une structure de médiation sociale de professionnels formés à cette activité qui correspond à un temps spécifique du continuum de tranquillité et de sécurité. Dans l'attente de la création de cette structure, pour préfigurer les missions et affiner les besoins de terrain, des médiateurs et médiatrices circulent dans la ville l'été depuis deux ans, principalement en soirée sur les parcs et jardins, les piscines et le centre-ville de Grenoble et sont aussi présent-es dans certains équipements publics municipaux et métropolitains. Ils et elles suivent une démarche d'aller-vers pour prévenir et gérer les conflits par le dialogue ; rappeler les règles d'usage en vigueur s'appliquant dans les parcs et jardins ; jouer un rôle d'interface entre les habitant-es, usager-es et les institutions et ; assurer enfin une veille sociale territoriale. Cette initiative vise à répondre aux divers besoins constatés en matière de prévention et de tranquillité publique.

S'engager dans la réinsertion des personnes condamnées

La Ville de Grenoble, déjà pionnière dans l'accueil de personnes accomplissant des Travaux d'Intérêt Général (TIG), a lancé en 2024 en partenariat avec le Ministère de la Justice un nouveau dispositif de **TIG pédagogique** qui est une première en France. Objectifs : proposer une peine qui fait sens, sensibiliser au civisme et aux enjeux de préservation de l'environnement.

Profiter de la nuit à Grenoble

Depuis 2021, la Ville porte la démarche **Grenoble la Nuit** qui porte l'ambition d'une «politique des repères», clarifie ce qui se fait et ne se fait pas la nuit, et donne aux acteurs et actrices du territoire et à la population les outils nécessaires pour répondre à leurs besoins spécifiques, pour favoriser le bien-être la nuit dans la ville. Dans ce même cadre, la Ville a lancé sa déclinaison du plan Demandez Angela qui permet de créer un réseau d'établissements refuge formés aux violences sexistes et sexuelles (bar, café, restaurants, boites de nuit…).

Photos : 1/ © Alain Fischer, Ville de Grenoble
2/ © Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Inventer des espaces publics accueillants, équilibrés et végétalisés

En 2050, les périodes de canicules seront 15 fois plus intenses qu'aujourd'hui. Depuis plusieurs années, Grenoble anticipe : l'accès à la fraîcheur, à la nature et à l'eau est primordial pour mieux s'adapter dès aujourd'hui et préparer l'avenir.

Les Place(s) aux enfants essaiment dans toute la ville

Espaces piétonnisés, végétalisés et accessibles à toutes et tous aux abords des écoles, les Place(s) aux enfants sont conçues comme des îlots de fraîcheur conviviaux au cœur des quartiers. Dès la rentrée 2021, lors d'une phase dite « transitoire », 13 rues ont été réglementées en aire piétonne, et des premiers aménagements ont posé les bases de la transformation d'une voie de circulation en un espace public apaisé. Cette première phase transitoire a permis de tester de nouveaux usages et se poursuit aujourd'hui vers une seconde phase de projet, qui conduit progressivement à l'aménagement définitif des Place(s) aux enfants. Cette nouvelle phase, dite « définitive » a débuté au début de l'année 2022, en lien avec les habitant-es du quartier, les enfants des écoles, les riverain-es, les équipes pédagogiques et les associations locales, afin de travailler à l'aspect final de ces espaces. Plusieurs dizaines de réunions et ateliers ont ainsi été organisés dans les quartiers et dans les écoles.

© Jean Sebastien Faure, Ville de Grenoble

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

© Ville de Grenoble

EN BREF

- ▶ **9 Place(s) aux enfants finalisées** (Bobillot, Anthoard, Romantiques, Tanant, Pascal, Chissé, Lachat, Maupassant, Sand)
- ▶ **3 nouvelles en 2025** (place de l'Amitié, Jaurès et Lesage (rue végétalisée))
- ▶ **3 entreront en travaux en 2025-2026** (Driant, Saint-Laurent, Drac)
- ▶ D'ici 2026, les **2/3 des écoles grenobloises** auront leur(s) rue(s) adjacente(s) piétonnisée(s)
- ▶ **138 arbres** plantés
- ▶ **9 000 m²** de surface désimperméabilisée
- ▶ Budget (sur les 10 rues déjà aménagées ou en cours) : **4 843M€ TTC** dont 2 763M€ financés par Grenoble Alpes Métropole (maître d'ouvrage) et 2 079M€ pour la Ville ; Ainsi que 400k€ financés par la SPL SAGES pour l'aménagement de la PAE Georges Sand

Végétaliser la ville partout, tout le temps

La stratégie de végétalisation de Grenoble a pour ambition de protéger et densifier le patrimoine végétal partout où la Ville déploie des aménagements. Rues, places, parcs, écoles… De petits et grands espaces verts sont créés dans toute la ville. Végétaliser la ville permet de lutter contre les îlots de chaleur, d'enrichir la biodiversité en ville et d'embellir de la ville.
Aussi, depuis 2021 la Ville distribue gratuitement des arbres aux propriétaires de terrains privés qui en font la demande. Plus de 1 500 arbres ont été donnés depuis le début du dispositif. L'objectif est de développer la canopée sur les espaces privés, avec des espèces d'arbres d'ombrage ou fruitières adaptées au changement climatique. Les jardins privés souffrent particulièrement des dernières sécheresses, où l'on voit de beaux arbres tels que les bouleaux ou les épicéas mourir car ils ne sont plus adaptés aux nouvelles conditions climatiques.

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

© Alain Fischer, Ville de Grenoble

Vivre en harmonie avec les animaux

Grenoble, première au classement «Une ville pour les animaux» de L214 depuis 2022, innove pour la condition animale. La Ville s'est dotée d'une élue à la condition animale en 2020 afin de faire des animaux un sujet majeur de ce second mandat. Végétalisation des menus des cantines scolaires et des restaurants municipaux, exclusion des pires pratiques d'élevage et d'abattage de la commande publique, accord-cadre incluant la condition animale dans toutes les politiques publiques, vœux contre l'élevage intensif... Les collectivités ont leur part à faire pour améliorer les conditions de vie des animaux.
Afin de faire de la ville un espace où les animaux peuvent se développer en harmonie avec les humains, une attention soutenue est portée sur la biodiversité avec l'intervention d'associations comme la Ligue de Protection des oiseaux (LPO) ou Gentiana sur des chantiers.

La fin de la publicité dans l'espace public

La Convention citoyenne pour le climat proposait en 2021 de bannir la publicité pour les produits polluants, comme les SUV, afin de lutter contre la surconsommation. En 2015, Grenoble devenait la première ville à interdire la publicité sur l'espace public en mettant fin à son contrat avec JC Decaux, ce qui a permis de libérer 2 000 m² de publicité dans la ville.
En 2017, avec le Règlement Local de Publicité intercommunal, Grenoble a amplifié la démarche avec le retrait de tous les panneaux de 8 et 12 m², la fin de l'éclairage nocturne des publicités et la fin de la publicité en toiture et aux abords des écoles. Enfin, Grenoble, ville pilote du dispositif OuiPub, est engagée dans une expérimentation pour la fin de la publicité dans les boîtes aux lettres.

© Alain Fischer, Ville de Grenoble

Rendre leur place aux femmes dans l'espace public

En moyenne, en France, 95% des dénominations d'espaces publics ayant le nom d'une personnalité sont des noms masculins. À Grenoble, **l'ensemble des nouvelles dénominations dans l'espace public municipal sont féminines**, et certains lieux ont été renommés. Les six secteurs de la Ville auront à terme chacun un espace public avec le nom de l'une des six femmes Compagnon de la Libération. En 2022, le nouveau parc sur la Presqu'île prenait le nom de **Berty Albrecht**. En février 2025, la place nouvellement aménagée entre les rues Desaix, Général Rambaud, Comandant Gillot et Colonel Dumont, deviendra la **place Marie Hackin**. La place qui fait face à la rue des Alliés sur le Cours de la Libération et du Général de Gaulle ainsi que son prolongement sur le nouvel aménagement au sud de la rue Anatole France, s'appellera la **place Simone Michel-Lévy**. Le parvis de la patinoire deviendra le **parvis Marcelle Henry**. Le futur grand parc du secteur 4 situé sur le site de l'ex IUFM sera quant à lui dénommé **parc Simone Veil**.

Piétonnisation du centre-ville

Depuis le printemps 2021, le secteur piéton du centre-ville de Grenoble a été élargi aux places Sainte-Claire et Notre-Dame et aux rues du président Carnot, Jean-François Hache, Frédéric Taulier, Bayard, de la Paix et Auguste Gaché. Les espaces sont peu à peu végétalisés et réaménagés avec le remplacement du mobilier de voirie par du mobilier de confort.
En 2025, la place de Metz va également faire l'objet de travaux de transformation, avec la piétonisation de l'espace et la déminéralisation des sols sur le secteur. Le nouveau projet prévoit aussi de végétaliser et de mieux répartir l'espace public autour de la place, tout en veillant à préserver le patrimoine historique de la place.

© DR

© L'œil mobile pour In Situ

Garantir à toutes et tous une alimentation saine et équilibrée

Une nouvelle ferme urbaine ouvrira ses portes à l'automne

Dans le cadre du projet GrandAlpe, une nouvelle ferme urbaine est en cours de création sur l'avenue Innsbruck. Après les Jardins Détaillés au sein du Centre Horticole de Grenoble et la ferme urbaine de plus de 2000 m² gérée par Milles Pousses près de Lesdiguières, une troisième ferme va voir le jour au printemps sur l'avenue Innsbruck à GrandAlpe. D'une surface de plus de 13 000 m², elle sera également gérée par la SCIC Mille Pousses et dédiée à la production de fruits et légumes en agroforesterie, ainsi qu'à la sensibilisation des habitant-es, notamment des Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles, à l'agriculture et l'alimentation durables.

► Budget global : 850 000€
► Lancement des travaux : juin 2025
► 13 000m² de surface
► 140m² de bâtiments

Une Sécurité Sociale de l'Alimentation pour permettre à toutes et tous de manger des aliments de qualité

La Ville soutient le lancement d'une initiative grenobloise s'inspirant des principes de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), en mobilisant les acteurs locaux et en expérimentant des solutions concrètes pour garantir un accès universel à une alimentation durable et choisie. La Ville a subventionné les associations de stratégie alimentaire à hauteur de 600 000€ en 2024, un soutien qui se poursuit pour concrétiser ce projet.

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Végétaliser l'alimentation pour l'environnement, la condition animale et la santé de toutes et tous

Depuis 2022, les écoles grenobloises proposent la possibilité de choisir un menu végétarien quotidien, et deux repas végétariens par semaine pour toutes et tous depuis 2024. Ainsi environ 50% des repas servis dans les écoles grenobloises sont végétariens. Les aliments issus des pires pratiques d'élevage comme le foi gras ont été supprimés dès 2014 dans tous les évènements proposés par la Ville. Le service Protocole ne propose depuis 2020 que des buffets végétariens. Le self municipal propose une option végétarienne quotidienne et les lundis sont 100% végétariens depuis 2023.

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Des cantines scolaires accessibles, saines et qui luttent contre le gaspillage alimentaire et les déchets

La tarification sociale des cantines a été renforcée à la rentrée 2023, la moitié des familles paye le périscolaire du midi moins de 2€ et 20% d'entre elles 0,75€.
La part de bio et local dépasse les 60% des repas servis. Les repas en crèches bénéficient de repas à 95% bio ou local depuis 2020. Des opérations anti-gaspi et zéro plastique ont été lancées. Par exemple dans les cantines scolaires, le fromage est mangé avec l'entrée afin d'éviter qu'il ne soit jeté.

Se déplacer en toute sécurité

Dans les villes françaises, le pourcentage d'espace public accordé à l'automobile varie entre 50 et 80 %. En plus de laisser peu de place aux autres usager-es, la voiture est une des principales causes de pollution de l'air et d'accidents graves de la route. Par une politique proactive en faveur des mobilités douces, Grenoble travaille à inverser la tendance et rééquilibrer l'espace public au profit des piétons, des vélos et des transports en commun. Piétonisation de rues, création de pistes cyclables sécurisées, quartiers bien desservis par des transports en commun accessibles, trottoirs accessibles, larges et arborés...La Ville agit partout où elle le peut.

© DR

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Grenoble, capitale du vélo

► Depuis 2014, les « **chronovélos** », des pistes cyclables sécurisées et isolées de la circulation automobile relient les différents points de la ville. En 2025-2026, la chronovélo 1 sera étendue sur plus d'1 kilomètre entre le cours Berriat, la rue Pierre Sémard, la place Firmin Gauthier et la rue du Vercors. Cet itinéraire cyclable bidirectionnel continu et sécurisé va permettre de connecter les différents points du quartier dont la gare de Grenoble, les commerces du cours Berriat, le quartier Saint-Bruno, les établissements scolaires et la place Firmin Gauthier.

► En septembre 2023, l'**École du Vélo de Grenoble (EVG)**, première école municipale du vélo, ouvrait ses portes afin de former massivement les élèves des écoles grenobloises et les adultes débutant-es ou n'ayant pas roulé depuis longtemps à la pratique sécurisée du vélo.

La gratuité des mobilités, un nouveau droit pour 47 000 Grenoblois et Grenobloises, dont les étudiant-e bousier-es !

Depuis septembre 2024, la Ville et le CCAS prennent en charge les mobilités des habitant-es les moins aisé-es, afin de favoriser l'accès aux transports en commun et au vélo. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du bouclier social et climatique de la ville, visant à promouvoir un « droit à la mobilité » pour toutes et tous. En savoir +

À Grenoble, « le piéton est roi »

Alors que la zone piétonne du centre-ville s'étend et les places aux enfants se multiplient, la Ville veille au bon respect de ces zones afin de sécuriser et favoriser les déplacements piétons.

Réguler les déplacements automobiles

► En 2016, Grenoble devenait la **première métropole et grande ville française à passer de 50 à 30 km/heure** dans nombreuses de ses rues. Sur ces axes, le nombre d'accidents a diminué d'environs 30 %.

► Depuis juillet 2023, une **Zone à Faibles Émissions** (ZFE) est déployée à Grenoble pour les véhicules particuliers (et depuis 2019 pour les véhicules professionnels). Les Crit'Air 3, 4 et 5 ne peuvent plus circuler dans la ZFE sur certains horaires.

► La Ville et la Métropole encouragent l'**autopartage** via la société Citiz en pleine expansion, avec 251 places réparties sur 123 stations dans tout le territoire. En 2025, 20 nouvelles stations seront créées.

► Depuis 2020, une voie de covoiturage de 8 kilomètres est ouverte sur la rocade entre Grenoble et le péage de Voreppe. Elle peut être empruntée uniquement par des véhicules transportant au moins deux personnes.

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

© Alain Fischer, Ville de Grenoble

Rééquilibrer l'espace public : l'exemple du réaménagement autour de l'avenue Jeanne d'Arc

L'avenue Jeanne d'Arc entre le boulevard Clémenceau et les rues Argouges et Rivails ainsi qu'une partie des rues Marie Chamoux, Duguesclin et René Cassin, adjacentes aux îlots Abbaye vont être réaménagées. Au programme : amélioration des carrefours, réaménagement des trottoirs, création d'une piste cyclage bidirectionnelle, amélioration des infrastructures de transports en commun pour mieux partager l'espace public, favoriser et sécuriser les déplacements piétons, vélos et en transports en commun…

© DR

Transformer les quartiers par l'urbanisme favorable à la santé

Urbanisme et santé sont intimement liées. La Ville a lancé une Charte de l'Urbanisme favorable à la santé à destination des professionnel-les de la construction pour intégrer les questions de santé et de bien-être, physique et mental. De nombreux quartiers grenoblois font l'objet de grands projets urbains pour rénover, réhabiliter et s'adapter au réchauffement climatique.

Presqu'île L'innovation et la performance environnementale sont au cœur du projet Presqu'île. Une centrale biomasse a été créée et alimente 20 000 logements en chauffage et en électricité, les toits-terrasses sont végétalisés, des îlots de fraîcheur sont créés, les eaux de pluie sont récupérées et réutilisées... Tout en développant son héritage scientifique en lien notamment avec le campus GIANT , la Presqu'île devient aussi un quartier vivant, véritable lieu de vie au cœur de la Métropole. Y fleurissent de nouveaux immeubles aux qualités architecturales et environnementales remarquables, espaces verts, immeubles de bureaux et services qui confèrent à la Presqu'île une nouvelle identité plurielle. Les mobilités douces et les transports y ont également la part belle. En 2026, les bâtiments OGIC avec 20 logements et People Connect avec un hôtel et un pôle sportif devraient être livrés.

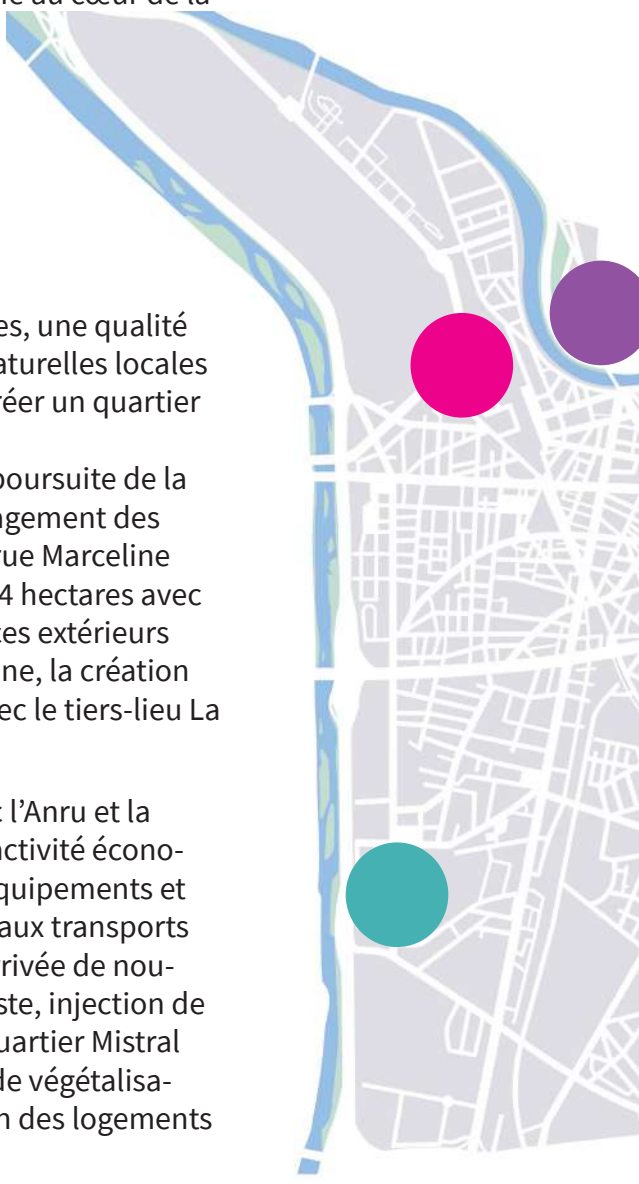

Flaubert Du bois, de la terre, de la paille, des toitures végétalisées, une qualité de l'air intérieur renouvelée... Flaubert mise sur les ressources naturelles locales pour la construction de nouveaux programmes immobiliers et créer un quartier bas carbone, dynamique et agréable à vivre.
Au programme en 2025 : livraison de l'immeuble Bois & Reve'S, poursuite de la construction de l'îlot Emma pour une livraison en 2026, réaménagement des espaces publics avec la requalification et la végétalisation de la rue Marceline Desbordes-Valmore, l'extension du parc Flaubert pour atteindre 4 hectares avec la fermeture de la rue Gustave Flaubert, l'amélioration des espaces extérieurs aux abords de la Bifurk, l'aménagement du cœur de l'îlot Marceline, la création du parc Simone Veil et la poursuite de l'urbanisme transitoire avec le tiers-lieu La Correspondance.

Mistral Le quartier est engagé dans un projet de rénovation avec l'Anru et la Région depuis 2001. Objectif? Diversifier l'habitat, développer l'activité économique et la formation professionnelle, implanter de nouveaux équipements et commerces, ouvrir le quartier, le végétaliser et améliorer l'accès aux transports pour offrir aux habitant-es un cadre de vie rénové et agréable. Arrivée de nouveaux commerces, ouverture de la plateforme multiflux de la Poste, injection de 12 millions d'euros pour l'amélioration des espaces publics du quartier Mistral avec deux pistes cyclables sécurisées livrées en 2025, chantiers de végétalisation, création d'un mur anti-bruit le long de la rocade, rénovation des logements sociaux... Le quartier s'est transformé, et ça continue en 2025.

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Cécile Anastasio

© Jean Sebastien Faure, Ville de Grenoble

Esplanade Pensé comme un vaste espace paysager, le quartier s'étend de Saint-Martin-le-Vinoux à la Porte de France. Avec ses nouveaux logements, commerces et équipements, c'est un quartier plus dynamique et attractif qui va voir le jour en proximité immédiate du centre-ville.
Le réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard va lancer la première brique du projet. D'ici 2027, la Grande Esplanade deviendra un parc urbain de 3 hectares. Elle pourra accueillir de grands événements, dont la Foire des Rameaux et diverses activités de loisirs tout au long de l'année, préservant ainsi son caractère festif. Les travaux démarreront à la fin du printemps 2025.

Abbaye En 2023, les travaux de rénovation des bâtiments aux caractéristiques patrimoniales exceptionnelles devraient démarrer en 2024-2025. Construite en 1931 et composée de 14 immeubles, soit 240 logements, la Cité de l'Abbaye est un site patrimonial remarquable que la Ville s'est engagée à préserver. Des premiers travaux seront menés en 2025 par différents opérateurs externes (bailleurs sociaux et opérateurs privés) pour rénover ces bâtiments. Objectif : atteindre un parc diversifié, avec une part significative d'habitat social.

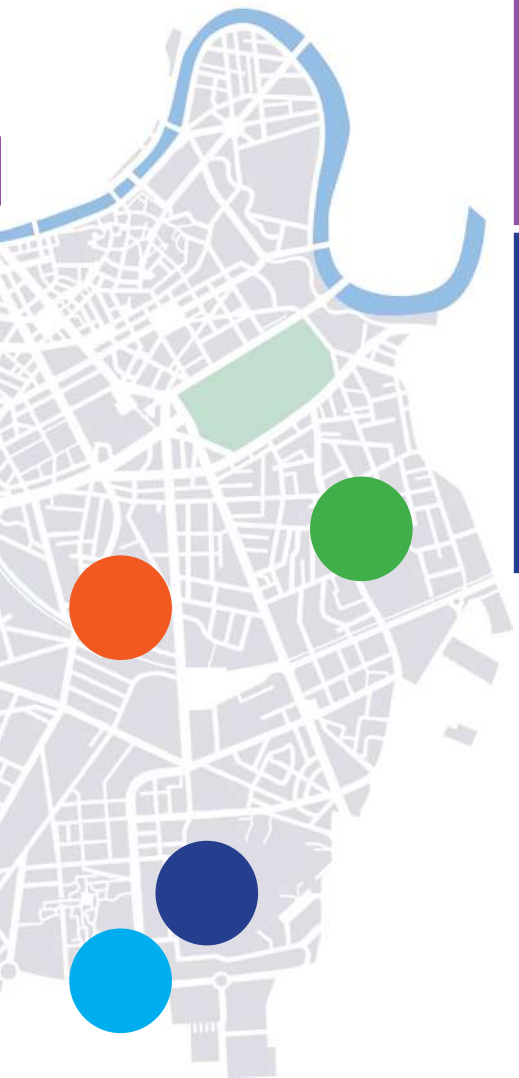

Villeneuve Le projet de rénovation urbaine de la Villeneuve, mené en lien avec l'ANRU et Grenoble Alpes Métropole, est LE chantier du siècle. Au programme : réhabilitation de 1135 logements sociaux et plus de 1500 autres logements, création du pôle éducatif Les Trembles et d'un lac baignable au cœur du parc, agrandissement et ouverture du parc Jean Verlhac sur le quartier, nouveaux commerces sur la place du Marché rénovée dont la boulangerie La Mie de l'Arlequin qui a ouvert fin 2024, accompagnement du projet des habitant-es pour la Halle Iris, ouverture d'un équipement polyvalent santé, jeunesse et animation ou encore création d'un lieu dédié à la jeunesse…

GrandAlpe est un projet d'aménagement et de rénovation majeur visant à métamorphoser un secteur de 400 hectares au sud de l'agglomération, entre Grenoble, Échirolles et Eybens. Au programme : mobilités douces et décarbonées, activités économiques diversifiées, espaces publics accueillants et arborés, qualité des logements… à Grenoble, prolongement de la chronovélo sur l'avenue Marie Reynoard, apaisement de la circulation sur l'avenue Esmonin, végétalisation des abords de Grand Place et implantation d'une ferme urbaine de plus de 17 000 m²…

SERVICE PRESSE DE LA VILLE DE GRENOBLE

presse@grenoble.fr

04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42